

27 septembre 2012

Réduction de la vitesse et qualité de l'air, ce qu'il faut savoir...

L'ADEME s'est penchée sur l'état des connaissances sur le lien entre la réduction de la vitesse des véhicules et la qualité de l'air dans nos villes.

Le postulat de départ est le suivant : si on réduit la vitesse,



- ... alors la consommation de carburant par véhicule baisse
- – ... et les émissions de polluants primaires au km parcouru diminuent également.

2 cas de figure :

1. sur voies rapides (les autoroutes urbaines notamment)
2. dans les villes

Sur les voies rapides, **la vitesse à 80 km/h permet de diminuer les émissions de NO_x, de PM₁₀ et de COV jusqu'à 20% selon les études.**

En ville, **le passage de 50 km/h à 30 km/h affiche des résultats très variables voire contradictoires, soit de -10% à +30% selon les polluants et les études. Plusieurs facteurs interagissent, notamment** :

- les obstacles censés réguler le trafic (radars, dos d'âne, chicanes, coussins berlinois, passages surélevés,...)
- le comportement des usagers
- la configuration des voies (rues "canyons")

Conclusions : en milieu urbain, l'impact de la réduction de vitesse sur la qualité de l'air sur les voies rapides est réel; cette réduction permet de baisser les émissions de polluants et d'améliorer la qualité de l'air. En ville, l'impact dépend avant tout de facteurs externes comme la configuration des voies mais aussi des comportements.

Dans tous les cas, l'impact sur les émissions et la qualité de l'air n'est efficace que dans le cas d'actions pérennes. Par ailleurs, l'évaluation d'une mesure de diminution de la vitesse nécessite en milieu urbain **que soient pris en compte – au-delà des comportements – les facteurs externes comme la configuration et la fluidité des voies.**